

AG du 12 mars 2021

## Une situation inédite – Pas de présentiel - Vote par correspondance

En raison du contexte sanitaire et au grand regret de tous, l'Assemblée Générale prévue en janvier en présentiel a été reportée en mars et, surtout situation inédite, comme pour beaucoup d'associations, c'est le vote par correspondance qui s'est imposé.

Malgré la procédure règlementaire restrictive, 75 votes ont été enregistrés pour 124 adhérents soit un taux de participation de 61%.

Tous les votants ont renouvelé leur adhésion par la même voie.

Le rapport moral rédigé par Macha (Présidente de l'Association et Référente du groupe des Anciens) et par Jacques (Vice-Président et Responsable du Pôle Conciergerie) a été voté : 72 Pour – 3 Votes blancs.

Le rapport financier présenté par Babette (Trésorière) :

71 Pour, 1 Abstention, 3 Votes blancs

Le rapport d'activités pour l'année 2020 a été établi par Odile et Françoise (membres du Groupe de Pilotage).